Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 776

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3. — QUALITATIVEMENT

La maîtrise de l'urbanisation

La critique adressée à la politique fédérale semble d'autant moins pertinente que l'aide est accordée à certaines conditions qui auraient plutôt pour effet de mieux maîtriser l'urbanisation qu'habituellement.

Avant même l'apparition des lois fédérales sur l'aménagement du territoire et de l'environnement, la loi sur l'encouragement à la construction a mis l'accent sur la protection du paysage et de l'environnement; de plus elle subordonne l'aide à la construction à la condition que les immeubles construits se trouvent dans des zones équipées. Ces

éléments de contraintes devraient faire réfléchir avant de susciter des critiques; il reste en tout cas à prouver que les cantons où l'aide fédérale a été particulièrement importante, comme Lucerne, Fribourg, ont vu leur urbanisation se dégrader de manière significative par rapport à la situation des cantons de Bâle-Campagne, Genève ou Tessin dans lesquels l'aide de la Confédération fut plutôt discrète.

Cette démonstration sera difficile à faire: on connaît par exemple des réalisations récentes dans le canton de Vaud, soutenues par la Confédération et qui se présentent sous des traits plutôt positifs et que l'on montre volontiers à des intéressés. Bref, sans que la différence soit toujours spectaculaire, la production de logements bénéficiant du soutien de la Confédération se situerait plutôt au-dessus de la moyenne au point de vue qualité.

POINT DE VUE

Nous ne serons pas les Ponce Pilate du logement

Pendant à la prise de position (et au dossier) de Victor Ruffy (par ailleurs, membre de la FSPAP) publiée ci-dessus, la parole à René Longet, conseiller national socialiste genevois, pour dire les ambitions du WWF et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP), dans leur lutte contre le crédit de 3 milliards pour l'aide fédérale au logement, proposée le 20 février dernier aux Chambres par le Conseil fédéral.

Repérer les zones d'ombre du discours politique, harceler les incohérences du langage partisan, que voilà des tâches ingrates, mais salutaires! Ne plus exempter de cet exercice le logement, c'est s'en prendre à ce qui est probablement le dernier bastion du credo sécuritaire social-démocrate. Il y a en effet belle lurette que les autres piliers de la trilogie emploi-soins médicaux-logement ont rendu l'âme; dans le domaine de la santé, du travail, la réalité et sa richesse ont eu raison de la langue de bois et de ses vaines promesses. Du coup, la gauche a retrouvé le contact avec le réel, et partant, une prise sur lui.

WWF et FSPAP nous demandent de rejeter le crédit d'aide fédérale au logement. La conclusion en tant que telle est brutale et contestable; il n'en reste pas moins que la charge touche juste.

Seules ces organisations pouvaient rompre l'unanimisme réunissant lobby des bâtisseurs et défenseurs de la veuve et de l'orphelin. C'est d'ailleurs cet unanimisme même qui garantit que la charge ne portera que là où elle doit porter: sur le terrain de la prise de conscience, pas celui du refus de crédit. Car il faut voter le crédit, mais, grâce au WWF et à la FSPAP, nous le ferons en connaissance de cause; nous ne serons pas les Ponce Pilate du logement.

Deux discours, deux lectures de la réalité s'affrontent; en apparence, les choses sont claires. Berne met à disposition ses millions pour faciliter l'accès à la propriété et la construction de logements; les cantons veillent à ce que les logements soient construits là où il est judicieux de construire. Cette vision rassurante des choses est évidemment trop belle pour être vraie. En réalité, comme la plupart des cantons ne sont pas à jour avec leur aménagement du territoire, et que ceux qui le sont formellement ont très fréquemment des zones à bâtir surdimensionnées ou mal localisées, on sait très bien ce que les millions de Berne vont provoquer: accélérer le bétonnage.

WWF et FSPAP, même si on ne les suit pas dans leurs conclusions, même si les vrais destinataires de leur demande sont les cantons et pas la Confédération, soulignent à notre intention que le bétonnage, ce ne sont pas que les routes, les places d'armes, le bradage du sol national — c'est aussi chacun de nous, par la consommation croissante d'espace que nous faisons. Leur démarche dans son excès même a le mérite de nous rappeler qu'il est temps de mettre fin à la séparation commode, dans nos têtes, entre fourniture de logements et usage de l'espace.

René Longet

POTE

Ramadan helvétique

Lundi 20 mai (à 21 h. 30) la télévision suisse allemande consacrait une brève émission à l'ouverture du Ramadan. Partie en arabe, partie en allemand, cette émission aura rendu certains attentifs au fait qu'il y a probablement 100 000 musulmans actuellement en Suisse.